

Le Rapport Social Unique de l'Académie de Nice : lumière sur des carences

L'étude annuelle du RSU (Rapport Social Unique), qui reprend toutes les données sociales – ou presque – de l'académie de Nice, est toujours un moment propice pour rappeler, chapitre après chapitre (il y en a dix), nos revendications. Que ce soit en observant des données qui montrent le malaise, ou l'absence de données qui cache quelque chose, cet exercice est l'occasion d'exiger des justifications.

Au bout d'un moment, on y parvient... mais il faut être patient. Il aura fallu trois ans et trois RSU (à l'époque Bilan social) pour obtenir la mise en place du temps partiel à 80 % pour les PE, d'abord dans le 83 puis dans le 06.

C'est un exercice fastidieux (480 pages), les échanges sont foisonnants et difficiles à résumer. Nous avons demandé beaucoup de choses et nous veillerons à les obtenir. En voici quelques-unes :

- Le rectorat justifie le refus de passage en CDI pour les AED sous prétexte qu'il faut réserver une place aux étudiants boursiers. D'accord, à condition que vous sachiez les compter et les localiser. Et à ce propos, on voudrait aussi avoir le nombre de CDI parmi les effectifs – et pareil pour les AESH.
- La mode est à l'alternance. Les professeurs alternants sont de plus en plus nombreux. Si c'est si bien, prouvez-nous que cela fonctionne : montrez-nous leur trajectoire (réussite au concours, etc.).
- De plus en plus de contractuels : nous exigeons une identification par discipline afin de savoir où sont les déficits, et de prendre ces données en considération lors de la réalisation annuelle de la carte des formations et des spécialités. Les formations ne peuvent tenir toutes leurs promesses qu'avec l'assurance d'avoir des spécialistes pour les mener.
- Un plan de requalification de la filière administrative est conduit ; un plan de déprécarisation serait tout aussi nécessaire vu la tendance. Il faudrait augmenter les places aux concours réservés.
- Les disponibilités de droit explosent. Nous voudrions en connaître les motifs.
- L'occasion est saisie de rappeler deux choses. Premièrement, qu'il faut élargir le contingent des congés de formation, car attendre près de dix ans est absolument ridicule. Deuxièmement, que les budgets consacrés au PALD et PACD sont trop faibles. Le rectorat doit cesser de nous expliquer que ces aménagements ne peuvent être que transitoires.
- Sur les accidents de service, nous demandons à avoir des données qui distinguent lésions physiques et lésions psychiques. L'accident psychique est un droit, certes plutôt récent, et la CGT est fer de lance partout sur le territoire – à Nice en particulier – pour sa reconnaissance. Pour l'heure, le rectorat feint souvent de ne pas

comprendre ou de l'ignorer. Plusieurs attaques (avec le soutien de la CGT) contre le rectorat sont en cours au tribunal administratif.

- En matière de santé au travail, nous redemandons le budget consacré à la prévention. Nous l'avons demandé en vain par trois fois en formation spécialisée. Quel que soit l'amoncellement administratif pour nos décideurs, ils ont l'obligation légale d'y répondre. Nous rappelons que nos camarades d'Aix-Marseille ont battu leur rectorat au TA pour ce défaut. Devons-nous considérer qu'il faille désormais tout régler devant un juge ? Est-ce bien raisonnable ?
- Retour sur le temps partiel à 80 % pour les PE. Nous constatons que 7,22 % des personnels sont sur cette quotité. C'est relativement peu. Certes, l'employeur est responsable de l'organisation du travail, mais les modalités choisies pour le 80 % peuvent interroger. Dans quelle mesure ne découragent-elles pas les personnels de solliciter cette quotité ?

Et pour finir l'exercice, nous vous proposons quelques cailloux balancés dans la « Marre aux canards »

Incroyable ! Une baisse de la précarité à la rentrée 2025 ?

Le secrétaire général annonce une baisse de « l'évaporation » des contractuels, qui ne furent plus qu'à 20 %, contre 30 % auparavant. 75,6 % des contractuels sont sur des emplois dits « permanents », mais sans les droits qui vont avec. Champagne ! Bon, il annonce aussi qu'à la rentrée ce n'est pas de l'évaporation mais un véritable exercice d'écopage qui se prépare. Une partie d'entre eux n'aura pas de boulot chez nous à la rentrée. L'austérité, c'est d'abord pour eux les « variables d'ajustement ».

Égalité femmes-hommes ?

Le rectorat y croit fort. Tellement fort que chez les certifiés 60 % des candidates à la liste d'aptitude des agrégés sont des femmes... mais qu'on ne retrouve que 50 % d'entre elles promues. On peut s'évertuer à répondre à des convocations pour construire le « plan égalité » des trois prochaines années... mais le plafond de verre a encore de beaux jours devant lui – et une pleine page dans le RSU.

AED, c'est pion ? C'est ça ?

Barjols, établissement martyr de la gestion à somme nulle, RECT de surcroît, se voit retirer 0,6 ETP. En vrai ça fait un collègue en moins. Qui ne sera pas renouvelé. Les chiffres et les barèmes c'est bien. Connaître le terrain c'est mieux. A Barjols, ça manquera assurément plus qu'ailleurs. "On vous enlève plus vite qu'on vous donne", résume la CGT. Et encore, on pas vu la saison 26-27 avec le cauchemar du nouveau barème.

Discipline académique : qui a dit que la fessée était interdite ?

Dans l'académie, on sanctionne sec. L'académie de Nice pèse pour 8 % des sanctions disciplinaires distribuées dans le second degré sur tout le territoire... alors qu'elle n'accueille

que 3 % des personnels. Les chiffres parlent : les profs de collège-lycée n'ont peut-être pas plus de casseroles, mais on les entend mieux quand elles tombent.

Le rectorat tente d'expliquer : "Les attentes envers l'encadrement sont trop importantes."

Traduction : les chefs veulent que ça claque, et la DRH fait sauter les bouchons, assumant d'ores et déjà qu'il y en aura davantage l'an prochain. La CGT lui reproche d'ailleurs un probable excès d'enthousiasme. Mais ne vous inquiétez pas : « [Ils ne veulent] pas être injustes. Juste exemplaires. »

Pas de coup de bâton pour les patrons

Pendant ce temps, on s'interroge : les personnels de direction, eux, sont-ils concernés par la discipline ? Apparemment non, vu les chiffres. Le bâton, c'est toujours pour le bas de la pyramide. Et la liste des personnels encadrants à problème ? Promis, nous l'avons. « *C'est quand vous voulez.* » Mais ce n'est jamais le bon moment. En vrai, un petit exemple pour la route, le 1^{er} avril, sans blague, les Vies Scolaires, était massivement en grève à l'appel de la CGT. Dans un collège du bord de mer, un.e chef.fe (iels se reconnaîtra, les collègues aussi) fait appel à des parents d'élèves pour casser la grève et surveiller les enfants à midi et s'en vante le soir même sur Pronote. C'est permis ça ? Deux fois non. Nous l'avons signalé, trois fois, demander à être informé des suites. Peut-être une sanction ? Assurément une petite tape sur l'épaule trois fois rien.